PROVINCE DE NAMUR --- Commune de FLORENNES 9ième div. / Thy-Le-Bauduin /

PROCES-VERBAL DE MESURAGE, DE DELIMITATION ET DE DIVISION

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 décembre,
Je soussigné Stéphane GOLLIER, Géomètre-Expert, légalement assermenté en cette qualité par-devant le Tribunal de Première Instance de DINANT, inscrit sous le n°101158 au tableau des titulaires, agissant comme mandataire de la GÉOGOLLIER srl;

Requis par [...] ;
Propriétaires d'un bien bâti sis rue Tienne, 32 à 5621 THY-LE-BAUDUIN;
A prendre dans la parcelle cadastrée: FLORENNES 9ième div. / Thy-Le-Bauduin /, section A, n°202K7.

AVANT-PROJET 2

Avec mission de délimiter, de matérialiser et de diviser une partie desdits biens, j'ai procédé aux opérations de mesurage et effectué les recherches d'usage en me référant:

- à la situation des lieux;
- au plan de mesurage de la parcelle A207M dressé par le géomètre MANON en date du 16-10-1992 sous PRECAD 93077-25;
- aux voeux des propriétaires fixant la limite de la division comme figurée au présent plan.

Les parcelles ainsi délimitées contiennent :

LOT B ***TROIS ares CINQUANTE ET UN centiares***
défini par le contour polygonal 1 à ... et ... repris sous teinte rose.
Précad parcellaire: .....

Estimant ma mission terminée, j'ai clos ici le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit, date que dessus.

REMARQUES - CONDITIONS SPECIALES - SERVITUDES:

- Les écoulements des eaux de toiture sont maintenus comme existant au jour de la vente. Les tronçons communs seront entretenus / réparés à frais partagés;
- Les fenêtres existantes situées sur le pignon du LOT A sont maintenues à titre de servitude de jour. Le châssis devra rester dormant et le verre opaque.
- La pompe à chaleur du LOT A désignée au plan par la lettre X se situe sur le LOT B, l'accès sera donné aux propriétaires du LOT A afin d'effectuer l'entretien et/ou réparation de son raccordement qui se trouve dans la remise du LOT B;
- Une servitude de passage est créée au profit du LOT A devant l'entrée du bâtiment et est reprise au plan sous hachure
  Celle-ci devra rester libre de toutes entraves en toutes circonstances; il en est de même pour l'accès du LOT D qui se fera par le chemin communal existant;
- Le réseau d'égouttage des eaux usées est maintenu comme existant au jour de la vente;
- Les rénovations de la toiture située au-dessus des LOTS A1 et B1 seront aux frais exclusifs de ses propriétaires;
- Le LOT A1 est indissociable du LOT A;
- Le LOT B1 est indissociable du LOT B.
- Le LOT C1 est indissociable du LOT C.

PLAN DE SITUATION Echelle non conforme

Les données cadastrales 01/12/2025 de ce document appartiennent exclusivement à l'Administration Générale de la Documentation patrimoniale.

NIVEAU SUPERIEUR

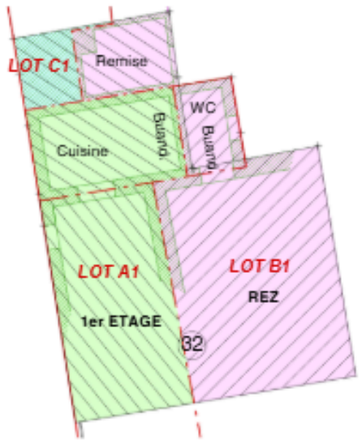

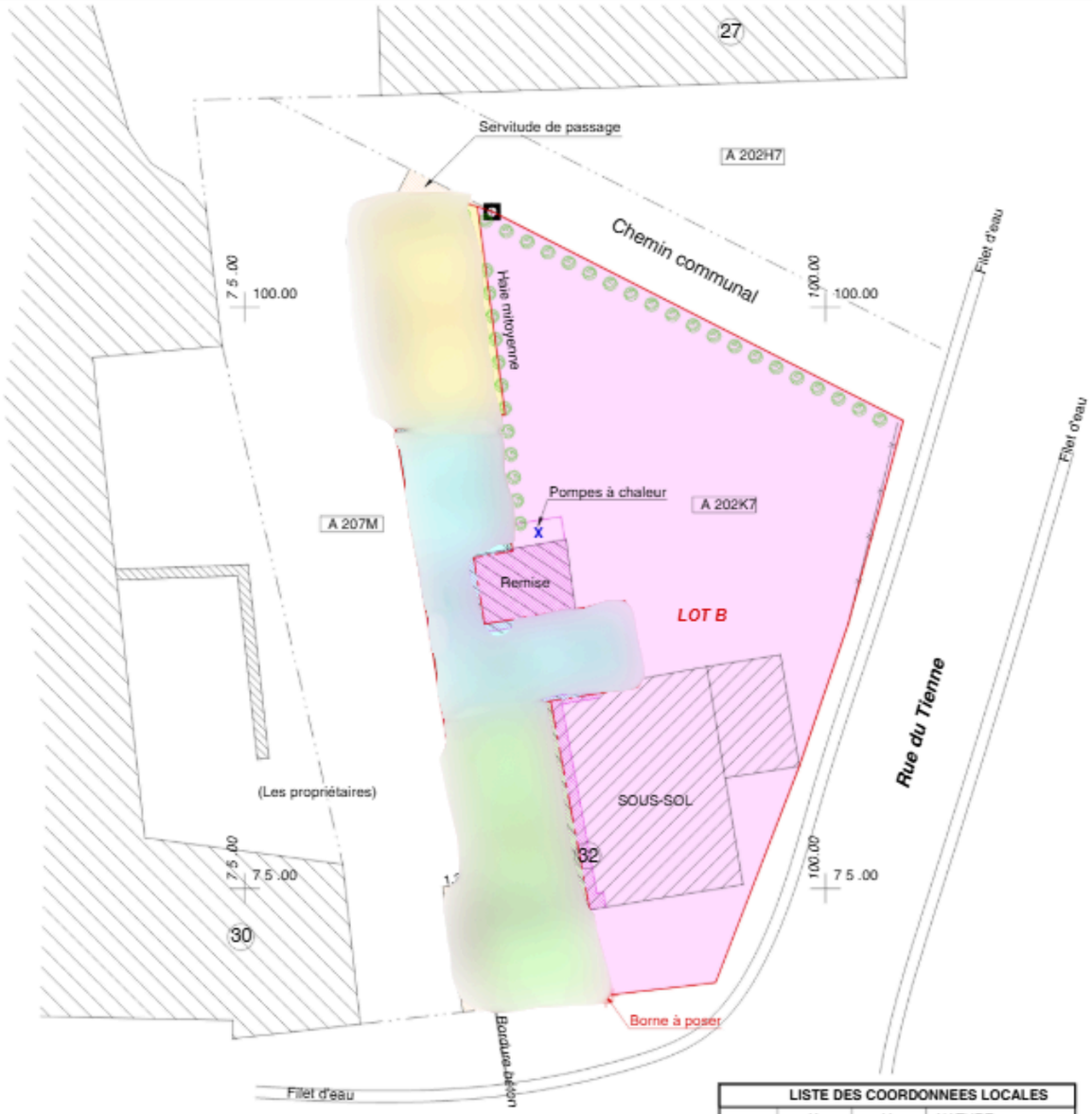

Rue du Somzée

LEGENDE	
BORNE	NOUVELLE
BORNE ANCIENNE	
CLOTURE	
LIMITE CADASTRALE	
XXX REPERTOIRE CADASTRAL	
BÂTIMENT	CARACTERE
PRIVATIF	CARACTERE
MITOYEN	

LISTE DES COORDONNEES LOCALES

NUM	X	Y	NATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			

A compléter dès accord

GÉOGOLLIER srl Rue Trou Baudouin, 47 - 5650 FRAIRE ***e-mail: stephane.gollier@skynet.be***	Echelle: 1/250	dressé par Stéphane GOLLIER, géomètre-expert GEO 101158
Gsm: 0475 / 70.74.54	Dossier 25213	
N° PRECAD PLAN:	Levé le 04.11.2025	